

# Savoirs disciplinaires en musique (facultatif)

0 ECTS

Les ateliers disciplinaires de musique permettent d'acquérir les connaissances et aptitudes musicales nécessaires pour suivre les cours de didactique de deuxième année et de prendre confiance en sa capacité à pratiquer la musique en tant qu'enseignant-e généraliste. L'étudiant-e aura l'occasion de développer ou de perfectionner ses compétences vocales, s'initier au travail corporel (body percussion, mouvements), instrumental (instruments à lames, petite percussion) et d'écoute musicale. L'étudiant-e se constitue ainsi les bases d'un répertoire musical utilisable dans sa pratique future.

### Formations concernées

Bachelor of arts pour l'enseignement dans le degré primaire

### Semestre

Automne  
Printemps

### Horaire

Lundi 14:15 - 15:45  
Lundi 16:15 - 17:45

### Compétences travaillées

1  
2

### Organisation du module

**BP13-23AD-MUS-1** Savoirs disciplinaires en musique

### Prérequis

Aucune

### Responsable du module

Trajanoski Antonio, UER  
MU  
antonio.trajanoski@hepl.ch

### Thèmes et activités-clés

**Activité vocale** : chanter à une ou plusieurs voix, *a cappella*, et en s'accompagnant avec un instrument.

**Activité corporelle** : frapper des rythmes, des pulsations, des ostinatos : sans ou avec chant ; suivre des rythmes, des mouvements mélodiques, une structure musicale avec des mouvements.

**Activité instrumentale** : jouer des mélodies simples et s'accompagner avec des accords en chantant.

**Activité d'écoute** : analyser des aspects rythmiques, mélodiques, structurels ... des chansons et des extraits musicaux.

**Activité de lecture musicale** : lire une partition graphique et/ou traditionnelle simple.

### Modalités de travail

Pratique collective durant les ateliers disciplinaires. Travail individuel et par binôme et trinôme.

### Informations administratives

Service académique  
Haute école pédagogique  
Avenue de Cour 33  
CH-1014 Lausanne

## Niveaux de maîtrise évalués

- Intégrer les différents savoirs à enseigner par la pratique de techniques musicales (1)
- Détecter ses forces et ses limites et identifier ses besoins de formation (2)
- Fixer ses objectifs personnels dans le cadre de la formation offerte et utiliser efficacement les stratégies d'apprentissage (2)

## Évaluation formative

Évaluation formative durant les ateliers disciplinaires.

## Évaluation certificative (pour la session de juin 2025)

Autre

1-4H: validation orale.

5-8H : validation orale + écrite.

## Ouvrages de base

Supports de cours